



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 décembre 2019
19 heures 00

GF/NM

N° 002495

Ressources
Humaines - Tableau
des effectifs.

Affiché le :

Le mardi 17 décembre 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

Madame le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi de 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Elle propose d'ouvrir les postes permettant la nomination d'une lauréate au concours de catégorie B, le recrutement d'un policier municipal et la titularisation d'agents contractuels sur postes vacants.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ

CRÉE, à compter du 1er décembre 2019 les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'assistante de conservation Principal 2^{ème} classe, filière culturelle, catégorie B
- 1 poste de gardien-brigadier, filière police municipale, catégorie C
- 1 poste de technicien, filière technique, catégorie B

CRÉE, à compter du 1er janvier 2020 les postes à temps complet suivants :

- 2 postes d'Adjoint technique, filière technique, catégorie C

DIT, que la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

DIT, que les crédits correspondants seront inscrits au budget – Section de fonctionnement – Chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI